

L'ADH rappelle son soutien indéfectible à la vaccination contre la Covid-19.

Paris, le 27/08/2021 – Une, deux, trois, puis quatre. C'est maintenant à une quatrième vague de l'épidémie que les hospitaliers font face depuis le début de l'été, avec une ampleur sans précédent dans les territoires ultramarins. Et l'expérience inscrite dans la durée, dans notre vécu quotidien, impose la réalité : toujours un engagement remarquable des hospitaliers, mais des équipes épuisées et des risques de pertes de chances quand des déprogrammations doivent être décidées parce que les capacités hospitalières sont dépassées, en médecine ou en réanimation, par des afflux de patients touchés par le virus.

Aussi, l'Association des Directrices et Directeurs d'Hôpital rappelle son soutien indéfectible à la vaccination contre la Covid-19.

Force est tout d'abord de souligner l'impact de la vaccination sur les hospitalisations. C'est un constat fait partout où la vaccination a été déployée massivement : les hospitalisations sont moins nombreuses et des décès sont évités. Sans l'engagement dans le déploiement de la couverture vaccinale, l'ampleur de la 4ème vague en France métropolitaine aurait été tout autre et aurait plongé l'Hôpital dans une nouvelle situation critique.

L'ADH aurait souhaité l'obligation vaccinale pour tous. Les chiffres sont criants de vérité, la très grande majorité des personnes hospitalisées ne sont pas vaccinées.

À défaut de l'obligation vaccinale étendue à toute la population, l'ADH reste attentive à ce que les Directrices et Directeurs d'Hôpital puissent assurer la mise en application de la Loi du 5 août, tout particulièrement pour la mise en œuvre fondamentale de l'obligation vaccinale des professionnels. Nous saluons le soutien et l'accompagnement de l'État, à l'œuvre pour garantir le succès de l'inflexion durable de l'épidémie dans notre pays. Un soutien qui sera d'autant plus nécessaire si des Directrices et Directeurs continuent à faire l'objet d'actions intolérables d'intimidation et de déstabilisation ou si des décisions éventuelles de réduction ou de fermetures d'activité/unités devaient être prises dans les semaines à venir du fait du choix de professionnels de ne pas être vaccinés.

Le bureau de l'ADH

Contact :

Florent PHILIPPE / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence-adh@ghu-paris.fr